

Réf: Dossier N° 026353

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AROMA SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 6, LOT 50, ILOT 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AROMA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSIT ;
- TRANSPORT DE MARCHANDISES ;
- LOGISTIQUE ;
- LIVRAISON ET POSITIONNEMENT DE CONTENEUR ;
- MAGASINAGE, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION DE CONTENEUR ;
- IMPORT/EXPORT
- PRESTATIONS DE SERVICES ;
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par

l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 6, LOT 50, ILOT 4

Dirigeant(s) : M KOUADIO ATTOUNGBRE ALFRED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04433 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22688/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

